



STE HÉLÈNE DU LAC

L'Association RDV propose :

2ème BALADE SUCRÉE

Dim 12 OCTOBRE 2025



Accueil

Salle des fêtes de Ste Hélène

Association RDV siège social 240 rue de la Croisette 73800 Ste Hélène du Lac

Courriel : rdv73800.contact@gmail.com Site internet : <http://rdv-73800.fr>

Facebook : www.facebook.com/RDV73800



Cette balade sucrée vous emmènera sur un parcours de 7,91 km (et 45 m de dénivelé) à la découverte des hameaux de la commune de Ste Hélène du Lac et de leur histoire.

Le circuit pédestre = 3 pauses gourmandes.

Les départs seront étalés de 13h30 à 14h30.

Le nombre de participants est limité à 99.

Ne tardez pas à vous inscrire.

NOTEZ-BIEN : rendez-vous salle polyvalente de Ste Hélène du Lac.

Montant de la participation :

Adultes : 10 € Enfants (jusqu'à 12 ans) : 5 €



Réservation :

- à l'aide du bulletin ci-dessous

- sur le site internet : <http://rdv-73800.fr>

REGLEMENT DE LA BALADE SUCREE DU 12 OCTOBRE 2025

1 - THEME DE LA MANIFESTATION : randonnée pédestre gourmande.

2 - DESCRIPTION : La balade sucrée offre la possibilité à un large public, d'effectuer une promenade d'environ 7,91 Km à travers les voies et chemins communaux avec desserts et boissons.

3 - ORGANISATEUR :

Association RDV, 240, rue La Croisette 73800 Ste Hélène du Lac.

4 – PARTICIPATION : La participation se fait uniquement sur inscription.

IMPORTANT : Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des bons de réservation OBLIGATOIREMENT accompagnés du chèque de règlement. AUCUNE réservation ne sera prise en compte par tel, mail, ou autre. Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Les chiens même tenus en laisse ne sont pas admis. Le nombre maximum de participants est fixé à 99. Dès ce nombre atteint, les inscriptions seront closes. Le nombre de places restantes sera consultable sur la page d'accueil du site internet de l'association.

5 – EQUIPEMENTS : Chaussures de marche et gilet fluo recommandés, des vêtements adaptés aux conditions météorologiques.

6 - CONDITION D'ANNULATION : La manifestation aura lieu quelles que soient les conditions météo. En cas de non-participation, le montant de l'inscription restera acquis aux organisateurs.

7 - RESPONSABILITE : L'association est assurée en responsabilité civile. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un participant, accident ou perte durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

8 - SECURITE : Les participants devront respecter les lieux, et suivre les instructions.

9 - DROIT A L'IMAGE : De par son inscription, le participant donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

L'INSCRIPTION A LA BALADE VAUT ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

Signature obligatoire :

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avec le règlement par chèque à

Association RDV Chez M. Daniel Mendant

560 rue de la Gare

73800 Sainte Hélène du Lac

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Tel:

Mail:

INDISPENSABLE POUR RECEVOIR L'ACCUSE DE RECEPTION.
RESERVATION PRISE EN COMPTE UNIQUEMENT
A RECEPTION DU REGLEMENT.

Nbre adultes : X 10 € = €

Nbre enfants (moins de 12 ans) : X 5 € = €

ci-joint un chèque de € libellé à l'ordre de RDV

La personne qui a créé ce formulaire a
indiqué les champs que vous pouvez
compléter. Cliquez sur un champ pour
commencer à remplir le formulaire.